



DATE DE PUBLICATION : 19 février 2010

Le secrétaire général

Délégation de signature

Vu la délégation de pouvoirs du gouverneur de la Banque de France donnée au secrétaire général le 3 octobre 2008 ;

Vu la délégation de signature donnée par M. Jean-Paul REDOUIN, premier sous-gouverneur, à M. Frédéric PEYRET, le 3 octobre 2008 ;

Délégation permanente est donnée à M. Jean-Jacques CAMBOUNET, directeur de la Sécurité et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Jean-Charles LARROQUE, adjoint du directeur de la Sécurité, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la direction de la Sécurité, dans la limite de 300 000 € (HT) s'agissant d'engagements financiers, et à l'exception de la nomination des chefs de service.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. CAMBOUNET et de M. LARROQUE, délégation permanente est donnée à M. Christian GRILLARD, chef du service Techniques et Procédures, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, dans la limite de 50 000 € (HT) s'agissant d'engagements financiers, relatif à l'exercice des activités du service Techniques et Procédures, à l'exception des nominations aux fonctions d'adjoint du chef du service.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. CAMBOUNET et de M. LARROQUE, délégation permanente est donnée à M. Olivier DANES, chef du service de Gestion des opérations, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, dans la limite de 50 000 € (HT) s'agissant d'engagements financiers, relatif à l'exercice des activités du service de Gestion des opérations, à l'exception des nominations aux fonctions d'adjoint du chef du service.

Fait à Paris, le 17 février 2010

Frédéric PEYRET